

## **REUNION DU COMITE SCIENTIFIQUE DU 28 MAI 2015**

Procès-verbal de la séance

Adopté le 25 juin 2015

---

<b>1. Accueil et participation à la séance du matin</b>	<b>2</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>3. Points divers</b>	<b>3</b>
<b>4. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril</b>	<b>4</b>
<b>5. Examen de la saisine des parlementaires Accoyer et Bizet</b>	<b>4</b>
<b>6. Accueil et participation à la séance de l'après-midi</b>	<b>4</b>
<b>7. Examen de la saisine des parlementaires Accoyer et Bizet (suite)</b>	<b>5</b>
<b>8. Date et lieu des prochaines réunions</b>	<b>5</b>
<b>Annexe - Ordre du jour prévisionnel anonymisé</b>	<b>6</b>

## 1. Accueil et participation à la séance du matin

Le Président du Comité scientifique (CS) du Haut Conseil des biotechnologies (HCB) accueille les participants de la séance du matin, listés ci-dessous.

### Membres du Comité scientifique du HCB :

#### - présents :

Jean-Christophe Pagès, Président, Pascal Boireau et Claudine Franche, Vice-présidents,

et par ordre alphabétique des noms de famille :

- Claude Bagnis, Avner Bar Hen, Marie-Anne Barny, Philippe Berny, Yves Bertheau, Pascal Boireau, Thierry Brévault, Bruno Chauvel, Denis Couvet, Elie Dassa, Claudine Franche, Philippe Guerche, Joël Guillemain, Guillermina Hernandez-Raquet, Bernard Klonjkowski, Marc Lavielle, Valérie Le Corre, Olivier Lemaire, Rémi Maximilien, Eliane Meurs, Didier Nègre, Jean-Christophe Pagès, Catherine Regnault-Roger, Michel Renard, Patrick Saindrenan, Pascal Simonet, Marie-Bérengère Troadec, Bernard Vaissière, Jean-Luc Vilotte.

#### - absents, représentés :

Jean-Louis Noyer et Didier Lereclus (représentés par C. Franche).

#### - absents, excusés :

Florence Bellivier, François-Christophe Coléno, Nathalie Eychenne, André Jestin, Cédric Moreau de Bellaing, Sergio Ochatt, Daniel Parzy.

### Membres du secrétariat scientifique du HCB :

Flore Biteau, Nils Braun, Catherine Golstein.

Plus de la moitié des membres du CS du HCB (c'est-à-dire 20 ou plus) sont présents ou représentés. Conformément au règlement intérieur du HCB, le quorum est atteint.

### Expert externe :

Denis Bourguet (INRA)

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, reproduit en annexe, est adopté sans changement.

### 3. Points divers

- Il est rappelé aux membres de bien vouloir envoyer leur CV et photo pour le nouveau site internet du HCB, qui sera mis en ligne d'ici la rentrée.
- Au sujet des justificatifs nécessaires au remboursement des billets de train, il est demandé aux membres de bien vouloir adresser leur billet de train ou leur e-billet (au format PDF) à Annette Molet ([missions@hautconseildesbiotechnologies.fr](mailto:missions@hautconseildesbiotechnologies.fr)) à l'issue de la mission.
- Au sujet des saisines à venir, sous réserve de validation en bureau, 2 dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché d'œilletons à des fins d'ornementation seront examinés (un a déjà été vu par le CS).
- Dans le cadre de sa mission d'élaboration d'un plan « Agriculture – Innovation 2025 », M. Houllier, Président de l'INRA, a invité le HCB à participer à la réflexion sur trois terrains. Deux sujets ont été retenus par le bureau : les nouvelles techniques et les essais au champ.
  - o Le HCB contribuera à la réflexion sur les nouvelles techniques par un rapport du groupe de travail *ad hoc* mis en place au cours de son premier mandat. En juin, les fiches sur les nouvelles techniques (description des techniques et questions qu'elles soulèvent à différents niveaux) seront vues en séance, et constitueront une partie du document qui sera transmis à François Houllier.
  - o Sur les essais en champ, le HCB a mis en place un groupe de travail (GT) inter-comités (CS/CEES) pour rédiger une note qui rappellera les termes et enjeux de la question des essais au champ et dressera une liste de questions qui pourront être approfondies et débattues ultérieurement par les comités dans le cadre d'un avis du HCB (suite à une auto-saisine, ou d'une saisine). La composition du sous-groupe de travail du CS est à nouveau discutée par les membres, notamment la présence de Jean-Marc Meynard dans le sous-GT du CS étonne certains membres du CS.
- Un des membres du CS revient sur le fait que certains dossiers traités à l'Anses ne le sont pas au HCB. Il est précisé que la décision de traiter ou non un dossier en réponse à une saisine appartient au bureau. Cette décision est prise en fonction de la disponibilité des deux comités (CS et CEES) pour traiter le dossier dans les temps impartis. Il est précisé que de nombreux travaux ont été mis en place par les différents comités depuis le début de ce second mandat, mais qu'un maximum de dossiers à 3 mois sera traité par le CS, dès que les conditions le permettront.
- Un des membres du CS, ayant par ailleurs siégé au Comité de Surveillance Biologique du Territoire (CSBT) (mandature 2010-2015), nous informe que celui-ci a terminé son mandat sur une réunion ajournée. A sa connaissance, aucun appel à candidature n'a eu lieu pour le renouvellement des membres du CSBT (dont le mandat devait reprendre au deuxième trimestre 2015). Le CSBT a été créé et installé dans le cadre de la loi 2008-595 et la Loi d'avenir 2014 ne prévoit pas de substitution entre le CSBT et le comité de pharmacovigilance de l'Anses mais une complémentarité (Art L.253-8-1). Un courrier à des fins d'éclaircissement sur la situation actuelle du CSBT pourrait être envoyé par le HCB au Ministère de l'agriculture, les relations HCB/CSBT étant définies dans le cadre légal.
- Par ailleurs, une séance le 20 mai dernier de l'Académie d'agriculture de France sur « la surveillance biologique du territoire et la biovigilance : outils, actions, bilans » a souligné que des actions de biovigilance continuaient à être menées sur le territoire national par Ministère chargé de l'agriculture (DGAI-SQDPV). Le dispositif est structuré et financé par le plan Ecophyto. Afin de mieux cerner les actions menées actuellement et dans quelle mesure elles pourraient s'inscrire dans les préoccupations du HCB, il est proposé que le CS du HCB invite des experts en charge de

la biosurveillance du territoire ou de la veille sanitaire (demi-journée ou journée thématique), parmi lesquels M. Jérôme Jullien (expert référent national de la surveillance biologique du territoire de la DGAL-SDQPV) qui pilote le réseau de biovigilance. Cette idée sera soumise au bureau, et une proposition sera faite en retour.

#### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril**

Les points soulevés dans le procès-verbal de la séance du 30 avril 2015 sont rediscutés en présence du président (absent le 30 avril).

*Le procès-verbal n'ayant pas été soumis pour adoption par le comité de manière formelle, l'adoption est reportée à la séance du mois de juin.*

#### **5. Examen de la saisine des parlementaires Accoyer et Bizet**

Dans leur saisine du 24 avril 2014, Messieurs les parlementaires Bernard Accoyer et Jean Bizet ont interrogé le HCB sur l'exposé des motifs de la proposition de loi du 4 février 2014 visant à interdire la mise en culture des variétés de maïs génétiquement modifié sur le territoire français. Leurs questions concernaient l'impact sur l'environnement des variétés de maïs MON 810 et 1507, et plus particulièrement les lépidoptères cibles et non-cibles et les mécanismes de résistance à la toxine Cry1Ab.

Les deux experts rapporteurs présentent leur expertise au comité. Les réponses proposées aux différentes questions des parlementaires sont discutées au sein du comité. Les points nécessitant des reformulations, des précisions, des vérifications ou des compléments d'information sont identifiés en préparation à un projet d'avis qui sera soumis pour adoption par voie électronique.

#### **6. Accueil et participation à la séance de l'après-midi**

Le Président du CS du HCB accueille les participants de la séance de l'après-midi, listés ci-dessous.

##### **Membres du Comité scientifique du HCB :**

##### **- présents :**

Jean-Christophe Pagès, Président, Pascal Boireau et Claudine Franche, Vice-présidents,

et par ordre alphabétique des noms de famille :

- Claude Bagnis, Avner Bar Hen, Marie-Anne Barny, Philippe Berny, Yves Bertheau, Pascal Boireau, Thierry Brévault, Bruno Chauvel, Denis Couvet, Elie Dassa, Claudine Franche, Joël Guillemain, Guillermina Hernandez-Raquet, Bernard Klonjkowski, Marc Lavielle, Valérie Le Corre, Olivier Lemaire, Rémi Maximilien, Eliane Meurs, Didier Nègre, Jean-Christophe Pagès, Catherine Regnault-Roger, Michel Renard, Patrick Saindrenan, Pascal Simonet, Marie-Bérengère Troadec, Bernard Vaissière, Jean-Luc Vilotte.

##### **- absents, représentés :**

Jean-Louis Noyer et Didier Lereclus (représentés par C. Franche).

##### **- absents, excusés :**

Florence Bellivier, François-Christophe Coléno, Nathalie Eychenne, Philippe Guerche, André Jestin, Cédric Moreau de Bellaing, Sergio Ochatt, Daniel Parzy.

### **Membres du secrétariat scientifique du HCB :**

Flore Biteau, Nils Braun, Catherine Golstein.

Plus de la moitié des membres du CS du HCB (c'est-à-dire 20 ou plus) sont présents ou représentés. Conformément au règlement intérieur du HCB, le quorum est atteint.

## **7. Examen de la saisine des parlementaires Accoyer et Bizet (suite)** (suite)

## **8. Date et lieu des prochaines réunions**

Les prochaines réunions auront lieu dans les locaux du HCB en salle 6017 :

- séance du sous-comité confiné du CS le 24 juin après-midi,
- séance du CS le 25 juin.

## **Annexe - Ordre du jour prévisionnel anonymisé**

- 9h45      *Café d'accueil dans la salle de réunion*  
*Signature de la fiche de présence du matin*
- 10h00      Ouverture de la séance par le Président du CS, Jean-Christophe Pagès  
Adoption de l'ordre du jour  
Points divers
- 10h45      **Adoption du procès-verbal de la séance du 30 avril 2015**
- 11h00      **Examen de la saisine Accoyer-Bizet**  
11h00      Présentation générale  
            Vérification des conflits d'intérêts potentiels pour l'examen de ce dossier  
11h10      Présentation des rapports d'expertise et discussion
- 12h30      *Pause déjeuner*
- 13h30      *Café dans la salle de réunion*  
*Signature de la fiche de présence de l'après-midi*
- 13h45      **Examen de la saisine Accoyer-Bizet (suite)**  
13h45      Présentation des rapports d'expertise et discussion (suite)  
14h45      Discussion générale et formalisation des points clés de l'avis du CS
- 15h55 *au plus tard*      *Date et lieu des prochaines réunions*
- 16h00      *Clôture*